

Le compostage (même si je n'ai pas de potager !)

A quoi ça sert ?

- ✓ 30% de déchets en moins envoyés en enfouissement
- ✓ Moins d'odeurs dans votre poubelle d'ordures ménagères
- ✓ Plus besoin de dépenser d'argent pour l'achat de terreau.

Comment ?

En tas ou dans un bac :

Apportez vos **épluchures de fruits et de légumes, restes de préparation de cuisine et de repas** et quelques **déchets de jardin**.

Remuez de temps en temps et surveillez le taux d'humidité : ni trop sec ni trop humide.



Le SMICTOM vous accompagne :



Composteur collectif*
*sous réserve de conditions.

Composteur individuel, 15€.



- + Des conseils précis pour le compostage
- + Des infos sur le point d'apport collectif le plus proche de chez vous !

Le broyage et le paillage

Du broyat de déchets verts pour pailler mon sol : à quoi ça sert ?

- Favoriser la vie du sol (vers de terre, mille pattes, cloportes, ...) pour améliorer la croissance et la santé des végétaux.
- Freiner les herbes indésirables pour **ne pas avoir à recourir aux pesticides** (dangereux pour la santé, polluants pour l'environnement, interdit à la vente en 2019),
- **Protéger le sol** des variations de température,
- Préserver l'humidité et **diminuer les arrosages**,
- **Valoriser les déchets verts** en paillage gratuitement,
- **Réduire les volumes de déchets verts** et limiter les allers-retours en déchèterie.

Il existe des broyeurs électriques en location adaptés aux haies et aux petits branchages.

Comment pailler ?

- Avant de pailler, décompactez le sol pour faciliter les infiltrations d'air et d'eau, et retirer les herbes indésirables pour qu'elles ne repoussent pas sous le paillage.
- Ajoutez du compost mûr en surface permettra de fertiliser la terre.

